

# RESTAURATION DU BRAS MORT DES PETITS LANCERONS À LAIZY

*Compte-rendu de travaux*



Des travaux réalisés par :



Avec le concours financier de :



Et le concours technique de :



Mars 2026



Fédération de Saône-et-Loire pour la  
Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

123 rue de Barbentane, 71000 MACON  
[www.peche-saone-et-loire.fr](http://www.peche-saone-et-loire.fr)

## Contexte général

Le bras mort des Petits Lancerons est situé sur la commune de Laizy (71) en rive droite de la rivière Arroux. Cette zone humide a été identifiée comme ayant un intérêt potentiel pour la reproduction du brochet et a été retenue comme prioritaire pour être restaurée dans l'étude de la population de brochet de l'Arroux réalisée en 2023 par la Fédération de Saône-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique.

Une étude de ce bras mort, réalisée en 2024 par la Fédération de pêche 71 a montré que, bien que le bras principal soit bien formé avec des hauteurs de berge correcte (90 cm) et bien connecté par l'aval à l'Arroux, il présentait néanmoins un certain nombre de dysfonctionnements affectant sa fonctionnalité piscicole : quasi-absence de végétation hélophytique de bordure (de type carex, roseaux, ...) et de végétation aquatique, encombrement important et ombrage fort créé par la végétation arborée, présence de deux atterrissements au milieu du bras, ... Le bras secondaire était quant à lui trop peu marqué et haut perché pour présenter un intérêt piscicole.

Ainsi, à l'issue de cette étude, des propositions de travaux visant à améliorer les fonctionnalités piscicoles du bras mort ont été élaborées. Le Syndicat Mixte des Bassin Versants de l'Arroux et de la Somme a mis en œuvre les travaux en 2025.



**Photographie 1 : Le bras mort des Petits Lancerons avant travaux**

## Description des travaux réalisés

### Enlèvement d'une partie de la végétation arborée

Les travaux ont consisté à l'enlèvement et au dessouchage des arbres sur la partie médiane et aval du bras principal. L'objectif était de créer des portions plus ouvertes, plus lumineuses pour permettre le développement de communautés végétales herbacées de bordure (carex, roseaux, joncs, ...) et le développement de communautés végétales aquatiques (formation à myriophylles, nénuphar, ...).



Photographie 2 : Coupe de la végétation arborée le long du bras mort

### Travaux de terrassement du bras mort

Des travaux de terrassement ont été réalisés pour approfondir la partie médiane et aval du bras principal et la partie aval du bras secondaire pour que la surface restant en eau pendant tout ou partie de l'année augmente. Les berges ont été modelées en pente très douce de manière à permettre le développement de communautés végétales herbacées amphibies (carex, roseaux, joncs, ...). Ces travaux ont été réalisés principalement dans les secteurs où la végétation arborée a été précédemment retirée.

Des plantations d'hélophytes (*Carex sp.* principalement) ont été réalisées après terrassement pour favoriser le re-végétalisation du bras mort.



**Photographie 3 et 4 : zone terrassée : le bras mort a été approfondi et les berges ont été remodelées en pente douce**



**Photographie 5 : plantation d'hélophytes**